



©AFP Général - Vendredi 1<sup>er</sup> Mars 1991 - 10:44 - Heure Paris (283 mots)

**Maroc Oufkir France**

## **Reactions a l annonce de la liberation de la famille Oufkir**

PARIS 1er mars - Gilles Perrault.

" Hassan II a ete contraint a faire des gestes, ce qu il deteste le plus au monde, a declare l ecrivain Gilles Perrault sur Europe I. C est une digue qui commence a craquer. J en ressens beaucoup de bonheur " .

- L Association de Defense des Droits de l Homme au Maroc.

" La famille Oufkir semble avoir recouvre sa liberte. Un tel denouement, apres plus de 18 ans d internement illegal, fait esperer d autres gestes de la part du gouvernement marocain dont la liberation de tous les prisonniers politiques, le droit au retour pour tous les exiles, la vie pour les militaires embastilles a Tazmamart et une Constitution en phase avec les instruments internationaux ratifies ou non par le Maroc " .

- Comite d action pour la liberation des prisonniers d opinion au Maroc.

" Le CALPOM demande au gouvernement marocain de prouver que la veuve d Oufkir et tous ses enfants sont desormais libres de leurs mouvements et pourront, s ils le desirent, emigrer au Canada " . Apres avoir rappele que le Parlement europeen avait vote depuis 1987 des motions pour leur liberation, le CALPOM espere que " des mesures similaires beneficieront a l ensemble des victimes de la repression au Maroc " qui, selon lui, " avoisine le chiffre de 2.000 " .

- Le collectif international pour la liberation d Abraham Sarfati.

Le collectif " se felicite de la liberation de la famille Oufkir " et ajoute que " cela rend d autant plus insupportable le maintien en prison de nos camarades " . Il demande au President de la Republique " d intervenir aupres des autorites marocaines pour leur liberation immediate " .

af/sh.

Tous droits réservés : ©AFP Général

74A3AVF7T8E45D4BCS372FDFA90031E77FC61B44E91596E9F9982



©AFP Général - Dimanche 3 Mars 1991 - 18:38 - Heure Paris (118 mots)

**Maroc anniversaire**

## **Le CALPOM denonce l absence de mesures de grace pour les detenus politiques**

PARIS 3 mars - La Comite d action pour la liberation des prisonniers d opinion au Maroc (CALPOM) base en France a estime que le roi Hassan II du Maroc n avait laisse entrevoir dimanche " aucun espoir d amnistie politique " ni de " solution d ensemble aux problemes des droits de l Homme " dans son discours a la nation.

Dans un communiqué envoyé à l'AFP, le **CALPOM** " rejette les mesures de grâce dérisoires ou partielles, ou la liberté au compte-goutte comme la libération très conditionnelle de la famille Oufkir, surtout quand elles sont destinées à tromper l'opinion publique " .

lma/jmc.

Tous droits réservés : ©AFP Général

AAAF4VE6T2C446490S00A12CBC0A81F172B6524C399993134A663



©AFP Général - Vendredi 8 Mars 1991 - 14:56 - Heure Paris (262 mots)

**Maroc Oufkir**

## **La famille Oufkir toujours en résidence surveillée, selon le **CALPOM****

PARIS 8 mars - La famille du général Oufkir n'a pas été libérée et se trouve toujours soumise à un régime de résidence surveillée, affirme le comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (**CALPOM**).

Dans un communiqué, le **CALPOM** se dit " en mesure d'affirmer que la libération de la famille Oufkir n'est qu'une nouvelle opération de désinformation " .

Selon lui, le régime de résidence surveillée auquel la famille du général Mohamed Oufkir était soumise a été maintenu " à cette différence près (que ses membres) viennent d'être transférés chez des parents et que certains enfants peuvent faire des courses à tour de rôle sous haute surveillance " .

Le comité d'action ajoute que Mme Fatima Oufkir et sa fille aînée âgée de 36 ans restent interdites de sortie et de contact. Il estime que l'annonce de leur libération, qui n'a pas été confirmée officiellement, a été " dictée par le souci d'éviter de voir figurer le Maroc à la tête de dictatures arabes désignées du doigt au lendemain de la guerre du Golfe " , et a également " pour but de compenser fictivement l'absence d'une amnistie politique réelle et de faciliter les reprises de contact prévues entre l'Europe et les états du Maghreb " .

Les avocats de la famille Oufkir, privée de sa liberté depuis plus de 18 ans, avaient annoncé le premier mars sa libération, qui avait été qualifiée de " très bonne nouvelle " par les autorités françaises.

ps/mfm.

Tous droits réservés : ©AFP Général

B7AE8VFCTCD48F4ECS375A690E0E613A7B76B745691197B7E2DB8



©AFP Général - Lundi 11 Mars 1991 - 20:45 - Heure Paris (418 mots)

**Maroc Oufkir**

## **La famille Oufkir toujours en résidence surveillée,**

## selon " La 5 "

PARIS 11 mars - La famille Oufkir, dont on a dit au debut du mois qu'elle avait été " libérée " par le roi du Maroc après 18 ans de détention au secret, est apparue lundi soir dans un reportage télévisé sur " La 5 " être en fait toujours soumise à un régime de résidence surveillée à Rabat.

La chaîne a réussi à filmer les abords d'une villa " quelque part dans Rabat " et plusieurs personnes de la famille Oufkir y demeurant ainsi qu'un dispositif policier à l'entour exerçant une étroite surveillance et barrant les accès de la rue.

Les images ont montré quatre des six enfants Oufkir, l'un des deux fils, Abdellatif, 21 ans, âgé de trois ans au début de la détention, et trois des quatre filles, Maria Inban, 27 ans, Malika, 37 ans, " qui ne sort jamais de la maison " , et Soukaina, dont l'âge n'a pas été précisé, " la plus chanceuse parce qu'elle est autorisée à aller jusqu'au bout de la rue, autorisation qu'elle doit bien entendu négocier avec la police " .

Car pour la famille Oufkir, " la liberté n'est pas au rendez-vous. La rue est surveillée à chaque extrémité. Des policiers, une dizaine en tout, sont en faction jour et nuit, dans des voitures, des encoignures de porte et même sur les balcons " , raconte le reporter.

Une séquence montre la veuve de l'ancien général, Fatima Oufkir, descendant d'une voiture de police. Le commentaire indique qu'il lui est " interdit de sortir du Maroc et de circuler en dehors d'une présence policière pour des raisons d'Etat, Fatima Oufkir, selon la CALPOM (Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc) détenant des informations capitales sur l'affaire Ben Barka " .

La famille Oufkir a été détenue depuis 1972 après que l'ancien homme-lige du roi Hassan II eût fomenté une tentative de coup d'Etat contre le souverain. Il était aussi impliqué dans l'enlèvement en plein Paris et la disparition de l'opposant marocain Ben Barka en 1965.

Diverses informations à Paris et à Rabat il y a quelques jours avaient fait état de la " libération " de la famille Oufkir dont l'emprisonnement prolongé n'a jamais reposé sur aucune inculpation ni résulté d'un jugement. Le CALPOM, quant à lui, avait affirmé le 8 mars que la famille Oufkir était toujours en résidence surveillée.

pc/eb.

Tous droits réservés : ©AFP Général

C3AA9VD5T7F4DB4DDSD9F1F8A0FE1AD7F463B42D9A89F89E15F7



©AFP Général - Mardi 12 Mars 1991 - 21:55 - Heure Paris (378 mots)

### Maroc Oufkir

## Malika Oufkir et deux de ses sœurs assistent à la projection de Cyrano de Bergerac

RABAT 12 mars - Malika Oufkir et deux de ses sœurs ont assisté mardi soir au théâtre Mohamed V de Rabat à la projection du film Cyrano de Bergerac, a constaté sur place le correspondant de l'AFP.

Les trois jeunes femmes se trouvent, selon l'expression d'un haut fonctionnaire, " libres de leurs mouvements " depuis la fin février chez des parents dans la capitale marocaine avec leur mère Fatima Chenna, leur autre sœur et leurs frères Abdellatif et Raouf, ainsi que leur cousine Achoura.

Elles sont restées incognito au milieu d'un public composé de personnalités marocaines et de diplomates dans le cadre d'une soirée organisée pour le 30ème anniversaire de l'accession au trône du roi Hassan II. Elles sont arrivées au théâtre dans une voiture, accompagnées de leur seul chauffeur.

Malika a indiqué à l'AFP qu'elle ne souhaitait pas faire de déclaration publique pour le moment.

Un proche de la famille a cependant précisé que les Oufkir se sont rendus à plusieurs reprises au restaurant, à l'hôpital, à un club hippique et dans des magasins. Leur première visite à Rabat a d'ailleurs été dans un grand supermarché. Selon lui, le fils cadet Abdellatif joue tous les jours au foot-ball sur la plage de la ville.

18 ans en " résidence surveillée ".

Les huit membres de la famille du général Mohamed Oufkir, qui, selon la version officielle, s'est " suicidé " après un coup d'état manqué contre le roi en août 1972, ont passé plus de 18 ans en " résidence surveillée " , sans avoir été jugés.

(A Paris, La Cinq a diffusé lundi soir un reportage effectué autour de la résidence abritant des membres de la famille Oufkir. Elle a montré le dispositif exerçant une surveillance étroite et barrant les accès de la rue qui mène à cette résidence.

Selon La Cinq, Malika, 37 ans, l'aînée des enfants, " ne sort jamais de la maison " .).

Le Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (CALPOM) a pour sa part affirmé le 8 mars que " la libération de la famille Oufkir n'était qu'une nouvelle opération de désinformation " .

PMD/id.

Tous droits réservés : ©AFP Général

05A37V5CTB045E483S616519390D51767226704C29CC9E6E382CA



©AFP Général - Vendredi 21 Juin 1991 - 11:48 - Heure Paris (324 mots)

**France Maroc expulsion**

## **L avocat de M. Diouri engage une procédure pour annuler l'expulsion de son client**

PARIS 21 juin - Me Mourad Oussedik, avocat de l'opposant marocain Abdelmoumen Diouri, expulsé de France jeudi soir en direction du Gabon, a annoncé à l'AFP qu'il avait engagé plusieurs recours, dont un devant le tribunal administratif, pour faire annuler l'arrêté d'expulsion contre son client.

Me Oussedik devait également se pourvoir devant la commission européenne des droits de l'homme et devant la commission des droits de l'homme de l'ONU.

L'avocat s'est déclaré particulièrement inquiet de l'expulsion de M. Diouri vers le Gabon, pays a-t-il dit, où " travaillent des officiers des services de police marocains au titre de la coopération technique " entre les deux pays.

Me Oussedik et le Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (CALPOM) ont par ailleurs publié un communiqué qui " met en garde le gouvernement gabonais contre toute atteinte à l'intégrité physique ou morale de l'opposant marocain " . Ils demandent à la présidence de la République française et aux instances européenne et internationales qu'elles interviennent de manière à ce que la sécurité " de M. Diouri soit garantie.

Son avocat a précisé à l'AFP que M. Diouri, 50 ans, qui avait été condamné à

mort au Maroc, vivait en France depuis vingt ans et qu'il disposait jusqu'en 1995 du statut de réfugié politique. Père de quatre enfants, il était marié à une femme d'origine vietnamienne, elle-même réfugiée politique. Issu d'une famille de notable, il gagnait sa vie dans des activités commerciales depuis de longues années.

Toujours selon son avocat, M. Diouri n'avait subi aucune remontrance de la police française jusqu'au mois de février, où il lui avait été conseillé de ne pas publier en France son livre sur le pouvoir financier du roi.

AF/bd.

Tous droits réservés : ©AFP Général

1AA3EVC9TF84D4448S9D9D58EE05D1D47336294AC99A916BECAD8



**©AFP Général - Samedi 14 Septembre 1991 - 08:44 - Heure Paris (284 mots)**

**Maroc Serfaty Reactions / Reactions**

## **PARIS 14 sept**

- Mme Lydie Dupuy, vice-présidente de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme, a exprimé samedi à Auch (Gers) son "bonheur" de voir M. Abraham Serfaty libéré des prisons marocaines, dans une déclaration à l'AFP.

"Il était le plus vieux prisonnier politique au monde, et représente toutes les idées démocratiques non exprimées au Maroc", a déclaré Mme Dupuy, "c'est la victoire d'un homme qui n'a jamais voulu faire de concessions, qui s'est battu du fond de sa cellule".

"Il faut croire que ce monarque (NDLR: Hassan II du Maroc) a enfin compris que Serfaty ne reviendrait jamais sur son idéal, et qu'il a peut-être eu enfin la sagesse de comprendre qu'il fallait le libérer", a-t-elle ajouté.

"Ce geste est un espoir pour toute cette partie du monde, souhaitons que les autres suivent l'exemple. Le monde évolue et l'on ne peut aller contre cette évolution", a-t-elle conclu.

- Le Comité d'action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc (CALPOM) estime, dans un communiqué, que la mesure qui vient d'être prise concernant Abraham Serfaty "constitue un bannissement salutaire". Sa libération, ajoute le communiqué, "est toutefois assombrie par son aspect de bannissement et d'expulsion. Son arrivée en France (...) comporte un élément d'amertume pour les exilés politiques marocains qui voient un autre opposant à peine libéré de prison contraint à l'exil. Nous sommes persuadés qu'Abraham Serfaty consacra ses efforts au sort de ses camarades restés au pénitencier de Kenitra", conclut le communiqué, qui salue "les milliers d'anonymes victimes de la répression au Maroc".

mgl-jas/pc.

Tous droits réservés : ©AFP Général

A0A98V4ATD54DF487SDC924A800041BF7BD6C641E9ED971C6E2FB

©AFP Général - Vendredi 18 Octobre 1991 - 15:46 - Heure Paris (146 mots)

France Maroc

## **Dissolution du Comité d'Action pour la libération des prisonniers d'opinion au Maroc**

PARIS 16 oct - Le Comité d'Action pour la Libération des Prisonniers d'Opinion au Maroc (CALPOM) a décidé de mettre fin à ses activités à compter de cette semaine, a annoncé vendredi son porte-parole, M. Mohammed Souhaili.

Dans un communiqué, le CALPOM estime " avoir rempli sa mission commencée au début des années 80 pour assurer aux victimes marocaines de la répression une meilleure défense à l'étranger " .

" Avec l'amélioration significative de la situation de la famille Oufkir, la libération historique d'Abraham Serfaty, la destruction du bagnon de Tazmamart (mesures auxquelles s'ajouteront d'autres gestes apaisants dans les semaines qui viennent) " , le CALPOM estime n'avoir plus de " raison d'être et préfère s'effacer que de se sentir superflu et inutile. " .

ps/sa.

Tous droits réservés : ©AFP Général

BFA10V1BTD0412488S028B48AD0B21427996204D19E89A3E33B5D